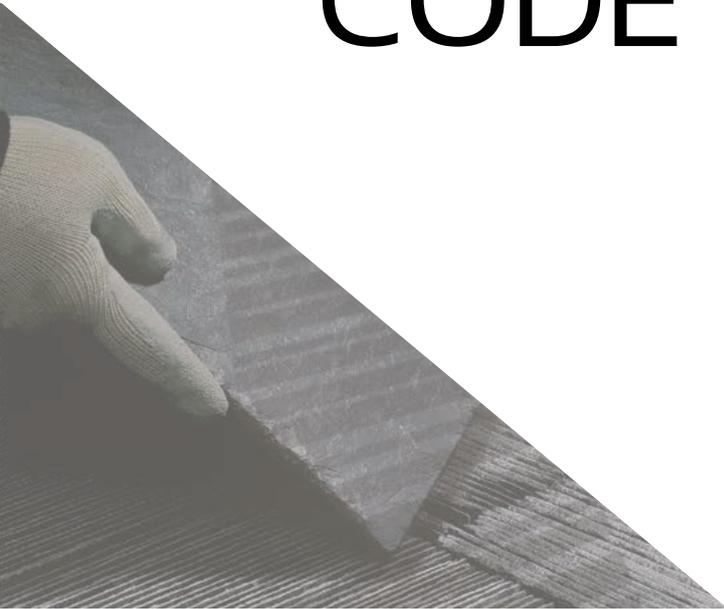


CODE D'ÉTHIQUE

CUPAGROUP
Since 1892



Index

1 / Objectif	5
2 / A qui s'applique?	5
3 / Valeurs de Cupa Group	5
4 / Engagements qui découlent de ces valeurs	6
4.1 / De Cupa Group envers les travailleurs	6
4.2 / Des travailleurs envers Cupa Group	9
4.3 / Des travailleurs avec d'autres travailleurs	12
4.4 / Des directeurs avec Cupa Group	13
4.5 / De Cupa Group envers ses clients	14
4.6 / De Cupa Group envers ses fournisseurs	14
4.7 / De Cupa Group avec l'environnement	16
4.8 / De Cupa Group envers la société	17
5 / Mise en oeuvre du Code D'Éthique	19
6 / Suivi et respect	20

Message du CEO



Chers collègues et collaborateurs,

Les valeurs et les principes de Cupa Group ont toujours été le fondement de notre entreprise et ce qui nous définit en tant que société.

Chez Cupa Group, nous sommes fiers de mener nos activités en privilégiant la dimension sociale, culturelle et environnementale.

Dans cette optique, j'ai le plaisir de partager avec vous le Code d'éthique de Cupa Group, qui vise à recueillir et à diffuser les valeurs, nos principes et engagements, qui doivent guider les agissements des dirigeants, des employés et des collaborateurs de Cupa Group.

Ce n'est qu'en adhérant à ces valeurs, principes et engagements que nous pourrons mener nos activités dans le respect des normes éthiques les plus élevées.

Cordialement,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Javier Fernández



1 / Objectif

Ce document a pour but d'établir les règles de bonne conduite de Cupa Group en tant qu'entreprise et de tous ses employés.

Le présent code établit les lignes de conduite que toutes les personnes qui font partie de Cupa Group assument, devenant ainsi des normes obligatoires qui régissent les rapports à l'intérieur du Groupe ainsi que les relations que le groupe entretient avec d'autres entreprises.

2 / A qui s'applique?

Le Code d'Éthique est conçu pour guider le comportement et la conduite du Groupe ainsi que celles des personnes qui l'intègrent.

De cette manière, la relation que maintient Cupa Group avec toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre se rattachent à l'entreprise, est régie de manière bidirectionnelle.

3 / Valeurs

Les valeurs de Cupa Group traduisent sa manière de voir les affaires et sa manière de communiquer avec d'autres entreprises. Les valeurs sont les suivantes:

1 / Honnêteté 2 / Effort 3 / Rigueur 4 / Vocation de leadership 5 / Engagement

4 / Engagements qui découlent de ces valeurs

Principes de conduite

4.1. / De Cupa Group envers les travailleurs

a. Croissance et développement professionnel

Cupa Group considère que les personnes sont un des facteurs clé de la réussite d'une entreprise, il est donc important de favoriser le développement personnel et professionnel de celles-ci. Cet objectif commun se construit sur la base d'un comportement de travail en équipe et un environnement de respect, qui permet le développement professionnel des personnes sur la base de leurs mérites et de leurs compétences.

b. Objectif de réussite et égalité des chances

Cupa Group garantit la reconnaissance des efforts et la réussite personnelle à travers la gestion des aptitudes, considérant un élément clé pour l'obtention de celles-ci, le développement et la transmission des connaissances dans tous les secteurs de l'entreprise.

D'un autre côté, le Groupe garantit une véritable politique d'égalité des chances et s'engage à fournir les moyens pour aider tous ses employés à se développer personnellement et professionnellement.

c. Sélection et évaluation

L'engagement de Cupa Group en faveur de l'égalité des chances et de la non-discrimination s'étend à ses processus de sélection du personnel. La définition des exigences relatives aux postes à pourvoir repose sur les connaissances, l'expérience et les compétences, qui sont évaluées en toute objectivité, et jamais sur la base de critères ou de circonstances personnels tels que le sexe, l'âge, les origines ethniques, la religion, l'État civil ou l'orientation sexuelle.



Le Groupe développera les moyens pour renforcer l'apprentissage, la formation et le perfectionnement des connaissances et compétences des personnes, les orientant vers des objectifs concrets, contribuant ainsi à l'amélioration de l'exercice du poste de travail et donnant aux personnes les compétences nécessaires pour leur développement professionnel ainsi qu'à la croissance de l'entreprise.

Les informations demandées aux candidats seront toujours liées aux exigences du poste et ne seront utilisées que pour évaluer leur aptitude à l'occuper.

Tous les candidats à un poste au sein de Cupa Group seront pris en considération dans le cadre du processus de sélection, et ne seront en aucun cas écartés sur la base de critères qui ne sont pas strictement professionnels ou liés à leurs connaissances et à leur expérience.

En outre, le département des ressources humaines veillera à ce que des mesures appropriées soient prises pour faciliter la participation des candidats qui présentent une quelconque limitation (mobilité, lecture, écriture, audition, etc.) à nos processus de sélection.

d. Recrutement

Le personnel est embauché au moyen d'un contrat de travail légal. En aucun cas nous n'acceptons le travail illégal. Au début de la relation professionnelle, chaque employé reçoit les informations relatives à son poste de travail et les tâches à réaliser, les éléments de rémunération et de licenciement d'emploi prévus dans la convention collective, la réglementation interne et les procédures internes à l'entreprise ainsi que l'information préventive et les normes de sécurité associées au poste de travail.

e. Gestion du personnel

Dans le domaine de la gestion du personnel, Cupa Group se préoccupe de l'évolution professionnelle de ses employés, misant sur des programmes de développement et de promotion interne. Le Groupe favorise une organisation du travail souple, dynamique et la division horizontale du travail où les personnes peuvent accomplir les tâches qui leur ont été confiées, échanger et communiquer facilement et avec fluidité avec leurs collègues.

f. Diversité

Cupa Group travaille pour intégrer la diversité et la complexité de ses ressources humaines, garantissant en même temps l'équité entre tous ses professionnels.

De votre côté, nous attendons de toutes les personnes du Groupe, le respect de la diversité, une attitude active en faveur de l'intégration et le développement d'une identité corporative solide.

g. Environnement de travail

Cupa Group s'efforce de promouvoir une ambiance de travail où règnent la confiance et le respect de la dignité des personnes, la cordialité et l'effort du travail en équipe. Cupa Group interdit expressément tout type d'abus d'autorité, ainsi que tout type de conduite qui puisse générer un environnement de travail intimidant, offensif ou hostile.

Chacun des membres du Groupe contribuera à créer une ambiance de travail positive, agréable, gratifiante et sûre qui encourage les personnes à donner le meilleur d'elles-mêmes.

h. Sécurité et santé au travail

Cupa Group stimule l'adoption des politiques relatives à la sécurité du travail et à la santé pour procurer à tous les employés un environnement sûr et stable, maintenant les mesures de prévention de risques professionnels à jour et respectant scrupuleusement la réglementation applicable dans ce domaine dans tous les lieux où s'exerce l'activité de l'entreprise.

4.2. / Des travailleurs envers Cupa Group

a. Engagement

Les professionnels de Cupa Group s'engagent avec le Groupe à travers le strict respect de la loi en vigueur sur le lieu de travail, à respecter l'esprit et l'objectif de la réglementation et à adhérer au Code d'Éthique, ainsi qu'aux procédures de bases qui réglementent l'activité du Groupe. De même, ils respecteront intégralement les obligations et les engagements assumés par le Groupe dans ses relations contractuelles avec des tiers.

Les directeurs du Groupe devront connaître les lois et règlements externes et internes qui touchent leurs domaines d'activité et devront s'assurer que les professionnels qui sont sous leur responsabilité reçoivent une information adéquate et une formation qui leur permettent de comprendre et de s'acquitter des devoirs applicables à leur fonction professionnelle.

b. Conduite interne

Tous les employés devront adopter les principes et les conditions contenus dans ce Code d'Éthique et dans le Livre Blanc de Cupa Group, ainsi que les changements qui pourraient s'adopter au fur et à mesure, veillant pour que les particuliers ou entités qui travaillent en notre nom le fassent aussi.

Les employés devront comprendre et appliquer correctement les politiques, les procédures et autres conditions de Cupa Group qui s'appliquent dans l'exercice de leurs fonctions, assumer pleinement les engagements afin d'agir de manière professionnelle et intègre.



Ainsi il faudra:

- Agir à tout moment de manière appliquée, responsable et efficace.
- Agir de manière loyale, honnête et de bonne foi, respectant toujours les intérêts du Groupe ainsi que ses principes et valeurs exprimés dans les réglementations.
- Défendre et protéger la réputation de la Société.
- Agir avec loyauté dans son comportement quotidien, avec une attention particulière à l'utilisation correcte de l'information interne.
- Profiter des opportunités de développement et de formation que l'entreprise offre.
- Utiliser adéquatement et soigneusement les biens et actifs de l'entreprise.
- Traiter adéquatement et soigneusement l'information interne de l'entreprise, qui est fournie pour l'exercice de l'activité professionnelle, spécialement quand elle est à caractère délicat, stratégique ou confidentiel.
- Respecter tous les collaborateurs, évitant des situations conflictuelles ou d'abus de pouvoir.
- Exécuter et respecter les normes essentielles en matière de sécurité et de santé, refusant la consommation de substances illégales sur le lieu de travail.

Cupa Group s'engage à trouver les moyens adéquats pour que ses employés connaissent et comprennent la réglementation interne et externe nécessaire pour l'exercice des responsabilités.

c. Confidentialité et sécurité de l'information

L'information et les connaissances, appartenant à Cupa Group, auront de manière générale, un caractère confidentiel des informations, et seront soumises au secret professionnel. Le contenu des informations ne pourra pas être divulgué à des tiers, sauf autorisation expresse de la direction du Groupe.

Il en va de la responsabilité du personnel de Cupa Group de protéger l'information et les connaissances générées au sein du Groupe, en mettant en œuvre les moyens de sécurité suffisants pour sauvegarder toute la documentation et l'information, qu'elle soit enregistrée sur support physique ou électronique. A cet effet, les professionnels du Groupe maintiendront le devoir de confidentialité du travail réalisé avec des tiers.



L'utilisation des équipements, des systèmes et des logiciels informatiques que le Groupe met à disposition des professionnels pour l'exercice du travail, l'accès à internet inclus, devra s'ajuster à des critères de sécurité et d'efficacité, toute autre utilisation, action ou fonction informatique qui soit illicite ou contraire aux normes ou instructions du Groupe étant exclue.

Les professionnels du Groupe ne pourront pas exploiter, reproduire ou céder les systèmes et applications informatiques du Groupe à des fins autres que professionnelles. Ainsi, les professionnels du Groupe n'installeront pas et n'utiliseront pas dans les équipements informatiques fournis par le Groupe des programmes ou des applications dont l'utilisation est illégale ou qui peuvent endommager les systèmes ou porter préjudice à l'image ou aux intérêts du Groupe, des clients ou des tiers.

Si la relation de travail cesse, l'information réservée et confidentielle sera rendue par le professionnel au Groupe, incluant les documents et moyens ou dispositifs de stockage ainsi que l'information emmagasinée dans les postes de travail, toutes les données étant soumises au secret professionnel.

Le traitement de données personnelles doit garantir le droit à l'intimité des personnes et celles-ci doivent être utilisées en respectant les données à caractère personnel. Tous les employés de Cupa Group doivent garantir la confidentialité des données de l'entreprise et éviter leur divulgation.

d. Dévouement au travail

Les travailleurs de Cupa Group doivent remplir leurs obligations professionnelles avec application et faire preuve de dévouement dans leur travail, suivant les instructions de la direction. Le dévouement et l'engagement exigent un compromis ferme de chaque travailleur de Cupa Group avec un effort quotidien pour l'amélioration continue du Groupe.

4.3. / Des travailleurs avec d'autres travailleurs

a. Collaboration et relations avec d'autres employés

Le personnel de Cupa Group contribuera au strict respect des normes de travail, de sécurité et de santé applicables, étant obligé d'agir, dans ses relations de travail avec d'autres employés, selon des critères de respect, de dignité et de justice, ne permettant aucune forme de violence, de harcèlement ou d'abus au travail, ni aucune discrimination de race, de religion, d'âge, de nationalité, de genre ou n'importe quelle condition personnelle ou sociale autres à ses conditions de mérite et compétence.



b. Coopération mutuelle

Le Groupe favorise la communication et le transfert de l'information et connaissance entre les différents départements ainsi qu'avec les prestataires externes, basés sur l'intérêt mutuel, avec l'objectif de stimuler la coopération et le flux d'idées qui supposent un enrichissement personnel et professionnel pour les personnes, et une constante amélioration pour le Groupe.

4.4. / Des directeurs avec Cupa Group

Les directeurs de Cupa Group doivent être une référence de principes et de valeurs du Groupe. La loyauté et l'engagement avec Cupa Group doivent se manifester dans toutes leurs conduites. Ainsi, nous exigeons des directeurs qu'ils remplissent leurs fonctions selon les principes de conduite suivants:

a. Respecter la loi et les valeurs du Groupe

Les directeurs sont responsables de respecter et de faire respecter le Code d'Ethique, le faisant connaître et établissant les mécanismes adéquats pour garantir son application.



b. Etre une référence pour son équipe et ses collaborateurs

Ils doivent être un exemple constant de mise en œuvre des valeurs et principes du Code d'Ethique.

c. Fonder une théorie de communication avec la Direction Générale

Les directeurs doivent communiquer à la Direction Générale tout type de conflits d'intérêts qui pourraient porter préjudice à l'exercice de ses fonctions.

d. Fournir des informations véridiques, réelles et fidèles de l'entreprise

Les directeurs fourniront l'information de manière ponctuelle et avec exactitude à la Direction Générale sur la situation réelle de la compagnie et des perspectives futures. Ainsi, à tout moment, ils respecteront les normes basiques de comptabilité, pour que les rapports comptables représentent l'image fidèle de l'entreprise. Ils faciliteront et favoriseront les audits externes, établissant les systèmes internes et externes de contrôle et gestion adéquats.

4.5. / De Cupa Group envers ses clients

Cupa Group base sa relation avec ses clients sur la confiance et le respect dans un cadre de collaboration qui permet la réalisation d'objectifs mutuels.

La politique commerciale du Groupe s'exécute suivant les principes de libre concurrence, respect et valorisation de son activité, à travers les règles suivantes de comportement:

a. Marketing responsable

La communication et commercialisation de nos produits se réalisent honnêtement et éthiquement, ne faisant pas de publicités mensongères.

b. Engagement avec les accords commerciaux réalisés avec les clients

Le Groupe respecte les accords réalisés avec les clients parce que nous comprenons que le service et l'engagement avec ceux-ci sont les meilleurs moyens de prouver notre bonne volonté.

c. Transparence dans la gestion des réclamations, plaintes ou suggestions

La satisfaction du client est la priorité du Groupe, c'est pour cela que toutes les réclamations, plaintes ou suggestions des clients doivent suivre une démarche qui garantit l'analyse, la réponse et l'intervention avec une procédure objective.

d. Protection des données et de l'information fournies par les clients

Cupa Group traite confidentiellement toutes les informations que le client lui fournit, respectant scrupuleusement la maîtrise de sa gestion d'une manière organisée.

e. Interdiction d'offrir des présents et attentions

Il n'est pas permis d'offrir des présents, des attentions ou des services ; ou tout type de faveurs qui soient de valeur aux clients, puisque Cupa Group pense que le fait d'offrir ce type de cadeaux peut influencer négativement les relations commerciales.

4.6. / De Cupa Group envers ses fournisseurs

Cupa Group base ses relations avec les fournisseurs sur le principe du bénéfice mutuel et sur la confiance. La sélection des fournisseurs dépend de critères objectifs d'affaires, basés sur la qualité, la rentabilité et le service.

L'engagement de Cupa Group avec les fournisseurs devra être régi par les principes suivants:

a. Nous n'acceptons pas de présents de la part des fournisseurs

Nous n'acceptons des fournisseurs du Groupe aucun cadeau ou invitation qui puisse avoir une valeur, puisque nous pensons que cela dénaturerait notre relation basée sur l'objectivité.

b. Respect des accords commerciaux

En temps, forme et contenu. Le respect des accords commerciaux avec les fournisseurs permet de construire une relation solide avec ceux-ci basée sur la confiance mutuelle.

c. Sélection des fournisseurs dont les pratiques respectent la dignité humaine

Cupa Group croit fermement en l'intégrité des affaires, c'est pour cela que nous sélectionnons des fournisseurs dont les pratiques respectent la dignité humaine et évitent de mettre en danger la réputation de l'entreprise. Le Groupe apprécie le respect des fournisseurs selon les principes de Cupa Group, favorisant l'ensemble de la chaîne de valeurs.

d. Objectivité dans le choix des fournisseurs

Cupa Group garantit l'objectivité dans le choix de ses fournisseurs, donnant l'opportunité de proposer ses produits à n'importe quelle entreprise et répondant, dans tous les cas, à toutes les offres de prix présentées.



4.7. / De Cupa Group avec l'environnement

Cupa Group est conscient que ses ressources se trouvent dans la nature et que la préservation de celle-ci est très importante pour la viabilité de ses affaires ainsi que pour le développement économique et social. C'est pour cette raison que Cupa Group mise sur un véritable engagement environnemental à travers:

a. Une prise de conscience de l'environnement

Le Groupe a conscience de sa relation avec l'environnement qui l'entoure et qui lui apporte des richesses, valorisant l'origine de la matière première comme quelque chose d'unique et de grande valeur. Toujours animé par un souci de respect de l'environnement et de réduction de l'impact environnemental.

b. Utilisation responsable des ressources

L'activité de Cupa Group grandit en tenant compte du respect de l'environnement et de la réduction de l'impact environnemental de son activité, à travers:

- L'utilisation de manière responsable des ressources que la nature offre, cherchant à tout moment l'équilibre entre l'activité économique et la préservation de l'environnement.
- L'amélioration dans les espaces de travail et son environnement, réduisant l'impact de l'activité du Groupe sur l'environnement naturel.
- La réalisation des investissements des entreprises de manière durable, en commençant par le respect des collectivités proches des centres de travail, utilisant toujours le principe de prudence dans tous ses agissements.
- La conservation et réhabilitation des zones et villages où se trouve l'activité de production, soutenant des initiatives sociales et culturelles qui supposent des améliorations pour ses collectivités.

c. Engagement des travailleurs

Le Groupe s'engage à adopter les mécanismes de communication et de sensibilisation avec tous ses travailleurs afin d'encourager les politiques de respect de l'environnement, appréciant toute contribution que les travailleurs pourront faire pour atteindre cet objectif.

d. Respect de la réglementation et pari pour l'amélioration durable et l'innovation

Cupa Group s'engage à respecter la loi en vigueur sur la protection de l'environnement. Nous adoptons



une position exigeante relative à la formation et à la gestion des résidus, et nous misons fermement sur les avancées scientifiques, réalisant des investissements dans la recherche, le développement et l'innovation (I+D+i) pour parvenir à une gestion efficace et durable des ressources.

4.8. / De Cupa Group envers la société

Cupa Group est consciente de l'importance de l'environnement pour son activité et de la responsabilité que cela comporte; c'est pour cela que nous cherchons à promouvoir la prospérité et à encourager le développement dans les villages où nous sommes présents. Les engagements sont les suivants:

a. Conscience sociale

Favoriser le développement des villages où Cupa Group exerce son activité, en prenant des engagements fermes de création d'emploi, apportant plus de richesse pour le développement de ses habitants.

La mise en valeur de la culture et des traditions des villages ainsi que les zones où le Groupe est présent, plus concrètement, à travers une contribution concrète pour l'amélioration de l'architecture traditionnelle des villages.

b. Respect de la réglementation

Cupa Group respecte rigoureusement la législation existante qu'elle doit appliquer, ainsi que le présent Code d'Éthique, qui se traduit par:

- L'application d'une politique de partenariat et de transparence dans les relations du Groupe avec l'administration publique.

- L'engagement avec les groupes d'intérêts et les groupes sociaux qui peuvent solliciter la collaboration de Cupa Group.
- La rigueur et la responsabilité des communications à travers les différents canaux d'information.
- Cupa Group est pleinement engagé dans la prévention de tout acte de fraude ou de corruption.
- Toute activité ou conduite pouvant constituer un trafic d'influence est expressément interdite.
- Cupa Group est pleinement engagé dans la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme partout dans le monde. C'est pourquoi il établit dans la présente politique que l'une de ses priorités est de coopérer avec les autorités compétentes en la matière lorsque nécessaire.

c. Relation avec ses concurrents

Cupa Group établit des relations de respect avec ses concurrents. Nous avons un ferme engagement avec les activités associatives du secteur puisque nous faisons partie de plusieurs associations qui assurent le maintien des différents secteurs d'activité et qui œuvrent pour la promotion de leurs intérêts communs.

Cupa Group s'engage à œuvrer pour promouvoir un environnement de concurrence, une culture de l'effort et un marché libre. Ainsi, il rejette tout type d'accord destiné à limiter la libre concurrence sur le marché.

À cette fin, des mesures concrètes et appropriées seront convenues afin d'atteindre ces objectifs et de respecter les principes de concurrence loyale que Cupa défend.

d. Relations avec les institutions, partis politiques et organisations syndicales

Cupa Group ne finance ni les institutions, ni les organisations, ni les partis politiques, ni les syndicats, ni les représentants, ni les candidats. L'entreprise ne sponsorise pas non plus d'évènements ou d'actes qui visent la propagande politique ou syndicale. Cependant, Cupa Group collabore et coopère avec des entités et diverses organisations qui ont des objectifs en rapport aux missions de l'entreprise et dont les biens arrivent à destination dans la transparence.

e. Aides et parrainages

Cupa Group a constitué la "Fondation Cupa" avec la mission de promouvoir le développement économique et technologique surtout dans le secteur de la pierre naturelle, ainsi que le développement social dans des zones rurales défavorisées en lançant des activités de coopérations et de parrainages. Le choix des actions et propositions à développer par la Fondation relèvera de l'absence de conflit d'intérêts d'ordre personnel ou commercial afin de garantir la transparence et la gestion adéquate des aides et parrainages.



5 / Mise en œuvre du Code D'Étique

Le Code d'Étique a été adopté par le Conseil d'administration de Cupa Group avant sa mise en application et avant d'en faire part aux travailleurs du Groupe. Le Code d'Étique se trouve sur l'intranet, pour sa lecture ou pour le consulter le cas échéant. Dans chaque lieu de travail, il y a des exemplaires pour ceux qui préféreraient le consulter sous format papier.

Pour faire connaître le Code d'Étique aux clients et/ou aux fournisseurs et, en général, aux personnes intéressées par sa lecture, le Code d'Étique se trouve aussi publié sur notre page web www.cupagroup.com

Nous vous communiquerons, en temps voulu, toute modification ou mise à jour de celui-ci.

6 / Suivi et respect du Code d'Éthique

Cupa Group a créé une Commission d'Éthique qui répondra aux doutes, aux plaintes et/ou aux questions diverses concernant la mise en pratique du Code d'Éthique. La Commission d'Éthique veillera au respect du Code et stimulera les actions nécessaires pour les mettre en valeur et favoriser ainsi leur mise en place, mise à jour et amélioration.

À cette fin, un canal d'alerte a été mis en place afin que toute partie intéressée puisse formuler des questions, des plaintes, des réclamations et des suggestions, de manière anonyme si elle le souhaite. Le canal d'alerte est accessible à toute partie intéressée à partir du site Web de Cupa Group à l'adresse URL suivante : www.cupagroup.com/durabilite/ethique

Ce canal permet de formuler des questions, des plaintes, des réclamations et des suggestions relatives, entre autres, aux droits de l'homme, à la fraude, à la corruption ou à des questions liées à la protection des données à caractère personnel. En outre, l'utilisateur a la possibilité de faire la distinction entre les rapports relatifs à des questions éthiques ou à des questions purement réglementaires.

Objectif de la Commission d'Éthique

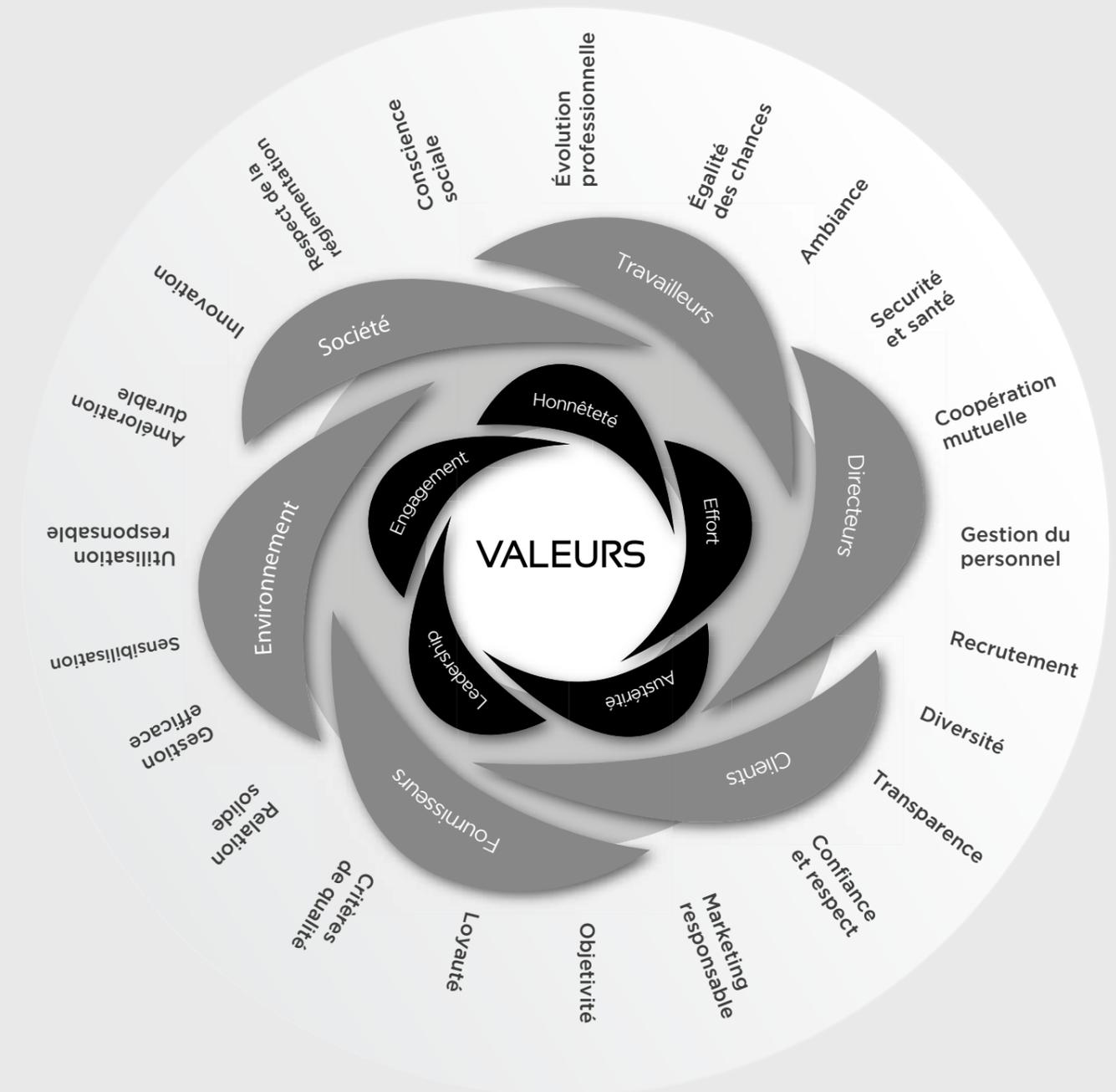
Un des fondements de la Commission d'Éthique est de veiller au respect et à la mise en place du Code d'Éthique, de manière à ce que le Groupe exerce son activité de façon cohérente avec les dispositions du présent document.

Composition de la Commission d'Éthique

La Commission d'Éthique sera composée en permanence du directeur des Ressources Humaines, du directeur du Service Juridique, et à tour de rôle de 2 directeurs de la Direction et de 2 Directeurs de l'Unité d'Affaires. Les postes occupés à tour de rôle pour une durée d'un an seront choisis en fonction de leur ancienneté chez Cupa Group.

Procédure de contrôle

À la suite d'une plainte, qui sera toujours examinée et traitée anonymement, ou à la suite d'un comportement contraire aux dispositions dans la Commission d'Éthique, le Comité se réunira, analysera ce qui s'est produit et fera le suivi du dossier. En fonction du résultat, la Commission d'Éthique décidera, selon les cas et les circonstances concrètes, de mener les actions nécessaires afin de résoudre la situation.



CUPAGROUP
Since 1892

www.cupagroup.com